

PLAN D'ACTION DU PARC OLYMPIQUE À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2022-2023



TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	3
VISION ET INTENTIONS	4
Projets construction/réfection	4
PORTRAIT DU PARC OLYMPIQUE ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS	4
L'organisation en bref	4
Mission	5
Vision	5
Valeurs	6
Nombre d'employés	6
Secteurs d'activités	7
PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL	11
Répondante et coordonnatrice	11
Groupe de travail	11
Processus de suivi	12
CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS	12
OFFRE DE SOUTIEN-CONSEIL	12
BILAN DES MESURES RÉALISÉES AU 31 MARS 2022	13
OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2022 ET LE 31 MARS 2023	17
REDDITION DE COMPTES	26
APPROBATION DU PLAN D'ACTION	26
PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION	26

CONTEXTE

Le Parc olympique accorde une importance particulière aux préoccupations et aux notions d'accessibilité universelle, tant pour les employées, employés, que pour les clientèles. Ainsi, annuellement, il soumet à l'Office des personnes handicapées du Québec son plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour la période du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante, lequel plan prend sa source dans l'article 61.1 de la Loi assurant



Plan d'engagements 2021-2024 : assurer la mise en œuvre de la politique

l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et s'inscrit dans la démarche gouvernementale visant à poser des actions fortes et coordonnées pour réduire concrètement les obstacles qui persistent à la participation sociale des personnes handicapées et améliorer significativement la vie de ces dernières.

Appuyé par la direction, aligné à son plan stratégique et avec l'ambition de rendre toujours plus accessibles ses installations pour tous, le présent plan s'inscrit dans la continuité des efforts déployés depuis les dernières années afin de respecter ses engagements. Ainsi, il vise à :

- identifier les obstacles;
- dresser le bilan des mesures de la dernière année; et
- décrire les mesures préconisées pour l'année qui débute.

La diffusion du plan auprès du personnel contribue à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à l'importance d'offrir des services de qualité aux personnes handicapées.

Il est à noter que le présent bilan est offert en format adapté, sur demande.



VISION ET INTENTIONS

Projets construction/réfection

Fort d'un solide plan d'immobilisations pour la prochaine décennie, le Parc olympique veille à l'intégration d'un volet d'accessibilité universelle (AU) dans ses projets afin d'offrir des installations qui répondent aux besoins de tous les visiteurs. En effet, l'aménagement de composantes d'accessibilité universelle est planifié dans la phase de conception de tout projet. Les professionnels doivent donc en tenir compte afin de respecter les normes et règlements en vigueur.



PORTRAIT DU PARC OLYMPIQUE ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'organisation en bref

Création architecturale audacieuse de Roger Taillibert, le Parc olympique a été construit à la fois pour la présentation des Jeux olympiques d'été de 1976 et pour accueillir les Expos de Montréal qui y ont séjourné pendant 27 ans. Depuis son inauguration, il a accueilli plus de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal depuis le sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif ou encore pour participer à une activité extérieure sur son Esplanade.

Le Stade olympique, avec ses 56 000 sièges, est la seule enceinte au Québec pouvant recevoir plus de 22 000 personnes lors de grands rassemblements intérieurs. En 2019, le Stade a accueilli au-delà de 220 000 visiteurs.

Son quadrilatère, en considérant ses installations et sa centaine de partenaires sur le site, est fréquenté par quatre millions de visiteurs chaque année. Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique est un important moteur de développement



économique et touristique. Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté environnante qu'est l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ce parc urbain moderne est un site polyvalent et unique de découvertes, de divertissement, de sports et d'affaires.

Quarante-cinq ans après sa construction, le Parc olympique s'inscrit comme un ensemble architectural arborant une valeur patrimoniale indéniable. Fiduciaire de cet important actif, le Parc olympique a pour mandat de préserver et d'exploiter les installations, tout en s'assurant que la population bénéficie de cet équipement faisant partie de la ligne d'horizon de la métropole.

Mission

- Développer, gérer, promouvoir et exploiter le Parc olympique afin notamment de permettre la tenue d'événements sportifs, culturels et communautaires, d'expositions ainsi que d'activités récréatives et touristiques, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante;
- Mettre en valeur le patrimoine et l'héritage olympique.

Vision

- **PARTICIPER** : encourager les résidents du quartier, les Montréalais, les Québécois et les touristes à participer aux activités du Parc olympique, un lieu polyvalent et unique de découvertes, de divertissement, de sports et d'affaires.
- **ACCUEILLIR** : être le partenaire et l'hôte de moments mémorables, dans toutes les installations, 365 jours par année.
- **RÉALISER** : tout le potentiel du Parc olympique, dans le respect et la protection de sa valeur patrimoniale; et s'affirmer comme la pierre angulaire du Quartier olympique et l'un des vecteurs de croissance de l'est de Montréal.
- **CÉLÉBRER** : reconnu comme une icône de Montréal, et qui, à l'aube de son 50^e anniversaire, contribue au quotidien à la fierté de son personnel et des utilisateurs de ce grand parc urbain.

Valeurs

- PROFESSIONNALISME, qui permet de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques grâce à la compétence et au dépassement de chacun;
- RESPECT, qui permet de bénéficier de la mobilisation de tous et de protéger l'intégrité de l'organisation;
- INNOVATION, qui permet de créer de la valeur ajoutée par l'évolution constante des façons de faire et de penser;
- COLLABORATION, qui permet de contribuer avec toutes les parties prenantes au développement du Parc olympique;
- EXCELLENCE, qui permet de créer des moments mémorables pour tous les clients et utilisateurs du Parc olympique.

Nombre d'employés

Le Parc olympique compte sur 185¹ employés réguliers œuvrant dans divers domaines d'expertise, dont la contribution vise à maintenir et développer l'actif immobilier des cinq sites, assurer la planification et la tenue des événements et veiller aux diverses fonctions administratives. L'organisation compte aussi sur plusieurs centaines d'employés occasionnels qui évoluent dans des disciplines associées à l'événementiel, aux sports et au tourisme.



¹ Au 31 mars 2021.

Secteurs d'activités

Le Stade : un lieu de rassemblement chargé d'histoire

Depuis le 17 juillet 1976, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, le Stade n'a jamais cessé de vibrer. D'abord pour acclamer les athlètes internationaux, dont la plus connue est sans conteste Nadia Comaneci, qui fut consacrée reine des Jeux.

Conçue par l'architecte français Roger Taillibert, à la demande du maire Jean Drapeau, cette vaste sculpture de béton évoquant un coquillage est composée de 12 000 éléments préfabriqués dont la plupart pèsent plusieurs tonnes. Ces pièces ont nécessité le coulage de 71 500 mètres cubes de béton, parcourus d'environ 1 000 kilomètres de câbles d'acier sous tension.

Avec ses 56 000 sièges, le Stade est un environnement propice aux grands rassemblements culturels, sportifs et commerciaux. Depuis 1976, il a accueilli des événements de calibre mondial très diversifiés et reçu la visite de personnalités marquantes de tous les milieux. Au fil des ans, des milliers d'événements ont attiré des foules nombreuses au Stade, dont plusieurs ont atteint des records d'assistance.

Champion de la métamorphose, le Stade est continuellement l'objet de transformations pour l'adapter aux événements variés qui s'y déroulent : salons, foires, expositions, matchs d'équipes sportives professionnelles, spectacles musicaux et sports motorisés, tournages cinématographiques ou publicitaires, etc. Ces événements offrent au Québec, et à Montréal, de la visibilité et des retombées économiques importantes.



La Tour : symbole international de Montréal



LE SYMBOLE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

LA TOUR DE MONTRÉAL SE DRESSE FIÈREMENT À TITRE DE SYMBOLE INTERNATIONAL DE LA MÉTROPOLE, DEPUIS SON PARACHÈVEMENT EN 1987.

Faisant partie intégrante du Stade, la Tour de Montréal est la plus haute tour inclinée au monde avec son élévation à 165 mètres au-dessus du sol et son angle de 45 degrés. La tour de Pise, en comparaison, a une inclinaison de cinq degrés seulement. La Tour est construite en béton jusqu'à 92 mètres, puis en acier jusqu'au sommet.

Depuis son ouverture au public en 1987, des millions de personnes sont venues profiter de la vue offerte depuis l'Observatoire, un panorama qui s'étend jusqu'à 80 kilomètres par temps clair et qui est classé trois étoiles par le Guide Michelin. On accède au sommet de la Tour grâce à un funiculaire vitré à deux niveaux, le seul au monde à opérer sur une structure courbée et inclinée.

La Tour de Montréal est l'un des lieux les plus visités au Québec après l'Oratoire Saint-Joseph. En 2018, près de 32 ans après son parachèvement, la Tour de Montréal a accueilli son tout premier locataire alors que près de 1 200 employés de Desjardins se sont installés dans cet édifice iconique. À l'été 2021, avec l'ajout de 80 membres du personnel de la firme SIGMA-RH Solutions, les espaces locatifs de la Tour seront occupés en quasi-totalité. La venue de ces nouveaux occupants apporte désormais une nouvelle dimension économique à cet endroit déjà névralgique pour le Parc olympique.

Le Centre sportif : le plus beau centre aquatique en Amérique du Nord



Au lendemain des Jeux olympiques de 1976, le Centre sportif a ouvert ses portes au grand public et aux athlètes de tous les niveaux. Le Centre comporte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres, et un bassin dédié exclusivement à la natation artistique et au water-polo. Un système de filtration d'eau régénère, quatre fois par jour, les 9,1 millions de litres d'eau du complexe aquatique.

Après avoir subi une cure de rajeunissement majeure en 2015, le Centre sportif offre des espaces d'entraînement et des équipements à la fine pointe de la technologie et est une référence en tant que centre d'entraînement urbain. Il s'y côtoie autant des athlètes de haut niveau que des gens qui souhaitent se remettre en forme. Les familles, tout comme les sportifs aguerris, trouvent réponse à leurs besoins dans ce lieu patrimonial hautement inspirant et significatif pour notre ville et notre province.

En tant que plus grand centre aquatique au Canada, le Centre sportif accueille aussi chaque année plusieurs compétitions d'envergure nationale et internationale.

L'Esplanade : le lieu de rassemblement des Montréalais et des touristes



En 1976, l'Esplanade du Parc olympique avait comme principale fonction le déplacement des foules entre les différentes compétitions. Conçue à l'origine pour laisser suffisamment d'espace aux milliers de visiteurs qui se déplaçaient, les uns pour assister à une épreuve olympique, les autres pour quitter l'enceinte du Stade, l'Esplanade du Parc olympique a bien changé depuis.

Avec 1,2 million de visiteurs depuis sa création à l'été 2012, l'Esplanade est désormais un site événementiel bien établi à Montréal. Bon an, mal an, ses neuf secteurs et plateaux accueillent plus de 300 000 visiteurs en moyenne et offrent aux Montréalais une programmation unique au Québec, hiver comme été, pour tous les goûts et tous les âges.

Parmi ses événements phares, mentionnons notamment les camions de cuisine de rue qui y sont présents tous les premiers vendredis du mois durant la belle saison, et le grand concert gratuit en plein air de l'OSM, présenté chaque année depuis son ouverture. La programmation de l'Esplanade contribue à faire du Parc olympique une destination de choix pour se divertir, puisqu'elle amène plusieurs personnes à fréquenter les sites, et ce, pendant les douze mois de l'année.

Ces dernières années, profitant d'un investissement en immobilisation consacré à la réfection d'une partie de l'Esplanade, le Parc olympique a construit et aménagé, en collaboration avec la compagnie Vans, un planchodrome de calibre international, figurant maintenant parmi les meilleurs endroits au Canada pour pratiquer la planche à roulettes.



PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL

Répondante et coordonnatrice

Le président-directeur général a désigné Mme Magalie Jutras, directrice des ressources humaines, pour agir à titre de répondante auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que de coordonnatrice de services pour ceux-ci. À ce dernier titre, elle est responsable de coordonner l'élaboration du plan d'action et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Groupe de travail

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action sont réalisés en collaboration avec un groupe de travail composé des personnes suivantes :

- Hélène Barrette, conseillère en communications
- Jacinthe Carey, technicienne en ressources humaines
- Simon Boivin, directeur de l'entretien et des services techniques
- Francine Dupont, planificatrice événementielle
- Lucie Gendron, directrice des ressources matérielles
- Philippe Houle, directeur de la sécurité
- Martin-Serge Joly, analyste en solutions technologiques
- Christina Pagé, chef de service du marketing
- Denis Roy, directeur adjoint du Centre sportif
- Catherine Valcourt, conseillère en communications
- Christian Zarka, directeur de l'ingénierie et la construction

Le groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes :

- Identifier les obstacles dans leurs secteurs d'activités respectifs;
- Proposer des mesures pour les réduire;
- Assurer la mise en œuvre des mesures relevant de leur direction;
- Veiller à la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les activités de leur direction; et
- Effectuer le bilan de l'état de réalisation des mesures relevant de leur direction.

Processus de suivi

La personne responsable du plan d'action effectue un suivi semestriel avec le groupe de travail pour assurer la mise en place des mesures.

CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

Puisque le plan d'action a pour but de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, le Parc olympique a sollicité la collaboration de l'organisme Kéroul, le 14 février 2022, afin de bonifier l'identification des obstacles et des mesures à mettre en place.

OFFRE DE SOUTIEN-CONSEIL

Le groupe de travail bénéficie aussi d'un service de soutien-conseil offert par l'Office afin de répondre à toute question relative à la participation sociale des personnes handicapées, incluant l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de son plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées.

BILAN DES MESURES RÉALISÉES AU 31 MARS 2022

Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs et responsables	Résultats
Poursuite des réflexions et actions relatives aux personnes ayant des incapacités non physiques	Contribuer à la <i>Fondation Les Petits Rois</i> en offrant un emploi supervisé	Étude de faisabilité du projet d'emploi supervisé et présentation au comité des ressources humaines et d'administration	Entente entre la <i>Fondation</i> et le Parc olympique Direction des ressources humaines, septembre 2021	En cours Le Parc olympique accueillera 8 Petits Rois dans ses installations. En raison de la pandémie, leur arrivée, initialement prévue le 24 janvier 2022, a été reportée au printemps 2022
Poursuite des actions permettant d'améliorer la compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité des lieux	Sensibiliser les parties prenantes aux obstacles d'accessibilité recensés	Partage de l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles Direction de l'ingénierie et de la construction, en continu	En continu 4 projets ont intégré des mesures concrètes pour faciliter les accès aux personnes handicapées : - Aménagements des étages 8 à 14 de la Tour de Montréal; - Rénovation des espaces touristiques de la Tour; - Remplacement du funiculaire; - Réfection des bureaux Billetterie et stationnements



PARC
OLYMPIQUE

Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajout d'un onglet accessibilité à la page d'accueil du site Web, permettant ainsi aux personnes handicapées d'obtenir rapidement et aisément l'information nécessaire en lien avec l'accessibilité de nos installations Ajout des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu, accompagné du lien menant vers notre fiche Kéroul; Intégration d'un plan de site identifiant les entrées accessibles	Accès à l'information sur notre site Web Service du marketing, janvier 2022	Reporté en 2022
--	---	---	---	-----------------

Maintenir nos connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Maintenir nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes en situation de handicap	Assurer un transfert de connaissances	Avoir en tout temps au moins un membre de l'équipe des achats ayant suivi la formation sur l'approvisionnement accessible Direction des ressources matérielles, en continu	En continu Afin de sensibiliser l'équipe de la Direction des ressources matérielles en matière d'approvisionnement accessible, les documents ont été partagés à l'équipe : - Fiche Approvisionnement accessible : Des réponses à vos questions ; et - Guide d'accompagnement L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées Toujours dans une optique de sensibilisation, toutes les nouvelles personnes qui joindront l'équipe à titre d'acheteuse, acheteur, recevront systématiquement la documentation à l'embauche
NOUVELLE ACTION : Manque de connaissances en ce qui concerne l'accueil et l'intégration d'une personne en situation de handicap	S'informer sur les besoins et réalités pour mieux accueillir et intégrer d'éventuelles nouvelles personnes salariées en situation de handicap	Identifier et participer à une formation contribuant à développer une meilleure compréhension des besoins et réalités d'une personne en situation de handicap	Participation à un atelier pendant lequel les personnes invitées ont exprimé les mesures mises en place ou l'expérience vécue en matière d'accueil et d'intégration Direction des ressources humaines	Réalisé Participation au webinaire <i>Accueil et intégration des personnes en situation de handicap</i> présenté par le Comité Consultatif Personnes handicapées du 7 octobre 2021, à 12 h



PARC
OLYMPIQUE

NOUVELLE ACTION : Actions favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap	Collaborer avec les responsables de diverses disciplines dans le cadre de la rédaction du plan d'action à l'égard des personnes handicapées et ainsi, contribuer au développement d'une culture inclusive	Élargir la portée du comité de travail	De 4 à 12 membres Direction des ressources humaines	Réalisé
--	---	--	--	---------

OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2022 ET LE 31 MARS 2023

Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateur	Responsables et échéanciers
Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion				
Attraction de personnes en situation de handicap	Accroître la visibilité de nos offres d'emploi et de notre ouverture contribuant à l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap	Prise de contact avec : - ROSEPH – Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes en situation de handicap; et - SPHERE – Inclure par l'emploi, une personne à la fois	Échanges avec ces organismes en vue de diffuser nos offres d'emploi et ainsi, contribuer à l'embauche de personnes en situation de handicap	Direction des ressources humaines, d'ici le 31 mars 2023
		Revoir l'image du site Carrières sur le Web en mettant, entre autres, l'accent sur le profil diversifié du personnel	Augmenter la présence visuelle des personnes en situation de handicap sur le site Carrière	Direction des ressources humaines, en collaboration avec le Service du marketing, d'ici le 31 mars 2023

Actions favorisant la sensibilisation du personnel et des nouveaux employés quant à l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Promouvoir l'équité et l'inclusion en effectuant de la sensibilisation ponctuelle et des actions concrètes auprès de notre personnel	Informar le personnel de la mise à jour annuelle du plan d'action à l'égard des handicapées et rendre le document disponible dans l'intranet	Publier le plan d'action à l'intention des employés	Direction des ressources humaines, d'ici le 1 ^{er} mai 2022
		Poursuivre la promotion de la Semaine des personnes handicapées et sa thématique annuelle dans nos différents outils de communication interne	Publications effectuées via nos outils de communication à l'interne (courriel, intranet, plateforme Teams)	Annuellement pour le plan et du 1 ^{er} au 7 juin pour la Semaine québécoise des personnes handicapées
		Favoriser l'intégration de Petits Rois de la <i>Fondation Les Petits Rois</i> en offrant un emploi supervisé	Accueil de 8 Petits Rois dans le cadre du prochain exercice	Direction des ressources humaines, d'ici le 31 mars 2023
		Offrir une formation sur la diversité et l'inclusion aux membres du comité et éventuellement aux employés (prochain plan d'action)	Avoir offert une formation ou un atelier de diversité et inclusion aux membres du comité	Direction des ressources humaines, d'ici le 31 mars 2023

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit <u>des mesures d'accessibilité aux services offerts</u>				
Accès et participation des personnes en situation de handicap aux événements présentés sur le site du Parc olympique	Sensibiliser les organisateurs d'événements à respecter certains critères d'accessibilité pour assurer la pleine participation des personnes en situation de handicap	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors de l'attribution des contrats aux organisateurs d'événements	Observations sur le site du respect des critères reliés à l'accessibilité et suivi des mesures à améliorer	Centre sportif, Tour, Stade, Esplanade et Stationnements, en continu
	Rehausser le parcours client dans les Salons/Expositions pour les personnes à mobilité réduite qui doivent emprunter la voie carrossable	Identifier le / les parcours et prévoir le matériel d'habillage (ex.: rideau autoportant noir, tapis, etc.)	Avoir identifié le / les parcours et procédé à l'acquisition du matériel	Directions Événements et opérations et Sécurité, en continu
Participation des personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Évaluer les dispositions qui pourraient être mise en place pour favoriser la participation de personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Évaluer la possibilité d'offrir un tarif préférentiel pour l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap dans la politique tarifaire du Centre sportif	Implantation d'une nouvelle tarification	Centre sportif, d'ici le 31 mars 2023
Services limités et peu diffusés pour les personnes en situation de handicap	Rendre l'expérience agréable aux personnes en situation de handicap lors d'événements publics, notamment en revisitant l'offre de prêt de fauteuils roulants	Bonifier le service de prêt de fauteuils roulants, incluant une offre plus concrète par le biais d'une information mieux diffusée et offrir un accompagnement jusqu'au siège ou jusqu'à l'entrée de l'activité	Évaluer une offre de service adaptée et diffuser l'information	Directions Événements et opérations, en collaboration avec la Sécurité, d'ici le 31 mars 2023

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit <u>des mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</u>				
Améliorer la compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité des lieux	Sensibiliser les parties prenantes aux obstacles d'accessibilité recensés	Partager l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles Direction de l'ingénierie et de la construction, en continu	Direction de l'ingénierie et de la construction, en continu
Accessibilité de certains lieux aux personnes en situation de handicap	Prévoir les besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements et/ou d'activités réservés au personnel	Rendre les événements et/ou activités internes accessibles aux personnes en situation de handicap	Prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements internes	Au cas par cas, selon les besoins
Signalisation des sites pour les personnes en situation de handicap	Rendre le parcours plus facile aux personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnateurs	Cibler les mesures à mettre en place selon la demande portée à notre attention par les clientèles visées	Ajouter les pictogrammes sur la carte et / ou sur le site	Équipe des communications réachemine la demande à la direction concernée pour prise d'action, en continu

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit <u>des mesures d'accessibilité à l'information et aux documents</u>				
Faciliter l'identification des accès aux personnes en situation de handicap	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajouter un onglet «Accessibilité» à la page d'accueil du site Web permettant ainsi aux personnes en situation de handicap d'obtenir rapidement et aisément l'information en lien avec l'accessibilité de nos installations Ajouter une carte présentant des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu accompagné du lien menant à notre fiche Kéroul	Accès à l'information sur notre site Web	Directions Ressources humaines, en collaboration avec l'équipe Marketing, d'ici le 30 septembre 2022

Accessibilité des plateformes de communication Web, incluant intranet, et des affichages sur le site pourraient respecter des standards encore plus rigoureux	Favoriser l'accessibilité la plus complète : - des contenus, y compris les médias numériques, les plateformes transactionnelles et les affichages sur le site; et - des communications des abonnés à nos listes de diffusion	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors d'appels d'offres de plateformes transactionnelles	Nombre d'appel d'offres de plateformes transactionnelles incluant les critères reliés à l'accessibilité	Équipes du Marketing, des TI et des communications, d'ici le 31 mars 2023
		Appliquer les critères d'accessibilité prévus dans le document Standards sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI) à l'ensemble de nos plateformes Web, internes et externes	Disponibilité des résultats des tests d'accessibilité	
		S'assurer que les envois de communications à nos listes de diffusion soient accessibles	Disponibilité des résultats des tests d'accessibilité	
		Sous-titrer nos capsules vidéos	Nombre de vidéos sous-titrés	
		Améliorer l'accessibilité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sur notre site Web	Rendre disponible le plan d'action à l'égard des personnes handicapées dans un format <i>.pdf</i> accessible ou une solution alternative, au besoin	

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit des mesures <u>d'adaptation aux situations particulières</u> : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile				
Évaluer les besoins potentiels d'une personne en situation de handicap advenant une situation d'urgence (évacuation)	S'assurer que les personnes en situation de handicap puissent être secourues advenant une situation d'urgence	Évaluer les moyens de secours adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, diffuser l'information et former notre personnel	Prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap dans la mise à jour du plan des mesures d'urgence et mise en place des solutions identifiées	Direction de la sécurité, en continu
Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit des mesures <u>d'approvisionnement</u> en biens et en services accessibles				
Maintenir nos connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Maintenir nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes en situation de handicap	Assurer un transfert de connaissances	Sensibiliser toutes les nouvelles personnes qui joindront l'équipe à titre d'acheteuse, acheteur, en leur partageant : - La fiche Approvisionnement accessible : Des réponses à vos questions ; et - Le guide d'accompagnement L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées	Direction des ressources matérielles, en continu



PARC
OLYMPIQUE

Sensibilisation des fournisseurs à l'accessibilité universelle	Informers nos fournisseurs de notre philosophie et notre volonté et identifier ceux qui les partagent	Impliquer le Secrétariat du Conseil du trésor dans nos démarches et obtenir des pistes d'amélioration	Prioriser et procéder à la mise en place des meilleurs pratiques, le cas échéant	Direction des ressources matérielles, en continu
		Évaluer l'ajout d'une clause générale contractuelle aux documents d'appel d'offres	Rédaction et intégration de la clause dans nos appels d'offres	
		Communiquer notre vision et développer un outil permettant de savoir si un fournisseur possède un programme ou adhère au concept d'approvisionnement accessible	Liste de fournisseurs qui soutiennent notre approche et qui ont développé un programme d'inclusion ou qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap	
	Définir et considérer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap	Évaluer les produits par rapport à l'accessibilité universelle	Liste de produits adaptés S'informer auprès du Centre d'acquisition gouvernementales (CAG)	
		Susciter le développement de nouveaux produits en collaboration avec nos fournisseurs, si la situation se présente	Nombre de développements réalisés, le cas échéant	

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à leur intégration, soit des mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes en situation de handicap				
Manque de connaissance des besoins de la clientèle en situation de handicap et des actions possibles	Sensibiliser le personnel sur les différents types d'incapacités afin de connaître les meilleures pratiques à adopter à l'aide des capsules d'autoformation Mieux accueillir les personnes handicapées.	Présentation du contenu (ou des capsules) à notre personnel en place ainsi qu'à nos nouveaux employés	Au moins 4/8	Direction des ressources humaines et équipe des Communications, d'ici le 31 mars 2023
Signalisation pour les espaces / services pour personnes en situation de handicap et à mobilité réduite	Améliorer la signalisation afin de faciliter le repérage de services pour les personnes en situation de handicap	Apposer la signalisation	En premier lieu, signalisation des espaces de stationnement	Équipe du marketing, d'ici le 31 mars 2023



REDDITION DE COMPTES

Aucune plainte ou demande d'accommodement n'a été reçue au cours de la période se terminant le 31 mars 2022. À noter que les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à Mme Jacinthe Carey, responsable du plan d'action, aux coordonnées suivantes :

Mme Jacinthe Carey
Direction des ressources humaines
Parc olympique
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Jacinthe.Carey@parcolympique.ca

APPROBATION DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 a été recommandé par le comité des ressources humaines le 15 mars 2022 et approuvé par la suite par le conseil d'administration du Parc olympique le 29 mars 2022.

PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est accessible sur le site Web du Parc olympique (www.parcolympique.qc.ca). Une copie en médias adaptés ou papier peut être disponible sur demande en communiquant avec Mme Jacinthe Carey à l'adresse courriel suivante : Jacinthe.Carey@parcolympique.ca.



COORDONNÉES

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : 514 252-4141

Télécopieur : 514 252-9401

Courriel : po@parcolympique.ca

Site Web: www.parcolympique.ca